

# grain de sel

Juin 2011



« Si vous ne nous laissez pas rêver, nous ne vous laisserons pas dormir ! »

C'est l'un des slogans que l'on entend sur les places occupées en Espagne, affirmé par les indignés, en réponse à ce qu'on leur martèle (à eux comme à nous) depuis de nombreuses années : la crise est fatale, il faut se serrer la ceinture, accepter la précarité, les bas salaires, la pauvreté, la fin des services publics...

Face à ceux qui n'ont de cesse de nous faire croire à la fin des utopies, la jeunesse espagnole revendique le droit de rêver, de réinventer un monde avec une place pour l'éducation, la culture, la démocratie... C'est un magnifique espoir qui nous arrive du sud, après les pays arabes, il a gagné l'Espagne. Il faut l'aider à passer les Pyrénées.

## Emplois, salaires, conditions de travail

C'est un grand ras le bol qui ne cesse de s'exprimer dans les services. Les conséquences de la politique du gouvernement sont dramatiques pour les missions et les conditions de travail. Les salaires, après la baisse de janvier, sont gelés pour au moins deux ans. Les 15 000 emplois supprimés ces dernières années font qu'il est de plus en plus dur de faire correctement le travail et de rendre un service de qualité à tous les usagers sur tout le territoire. Cette situation accroît les situations de stress et de souffrance au travail.

Comme dans les autres pays européens (Grèce, Portugal, Espagne...) le choix est fait de vouloir faire payer la crise aux salariés et à leur famille. Réduction massive du nombre de fonctionnaires, baisse des salaires, baisse ou suppression des prestations sociales, recul de l'âge de départ à la retraite... Ce sont les mêmes recettes que les gouvernants tentent d'appliquer partout.

Le poison du racisme est également distillé pour tenter de diviser la population en voulant faire croire que les difficultés actuelles seraient dues aux étrangers et non aux grands groupes capitalistes qui font des dizaines de milliards de profits.

## Résister

Ces attaques ne passent pas comme une lettre à la poste. De la Grande Bretagne à la Grèce la résistance s'organise et d'importantes manifestations ont lieu. En Espagne les mobilisations se développent sous forme d'occupations des places des villes. Les Islandais ont voté par deux fois contre le remboursement de la dette...

En France il y a eu de nombreuses grèves dans les entreprises contre la politique salariale. Dans la fonction publique la journée d'action du 31 mai est une première riposte qu'il faut amplifier. Les parents d'élève et les enseignants se mobilisent contre les fermetures de classe. De très nombreuses mobilisations ont lieu sur l'ensemble du territoire mettant au coude à coude usagers, élus et agents pour défendre une trésorerie comme dans le Lot, un hôpital comme à Ruffec, un bureau de poste, une gare...

## Indignons nous !

Depuis l'automne 2008, début de la crise systémique, les gouvernements et les institutions internationales n'ont eu de cesse d'essayer de faire payer la crise aux populations, exonérant les grands groupes mondiaux qui jonglent avec les paradis fiscaux, les délocalisations, les plans de licenciements, les niches fiscales et sociales... Cette situation est de plus en plus intolérable. Les injustices créées ne sont plus acceptées.

## Ne rien lâcher

C'est bien à cette tâche que la CGT essaie de travailler quotidiennement. Construire un rapport de force pour satisfaire les revendications du plus grand nombre. Pour satisfaire les besoins sociaux de la population en prélevant dans les 85 milliards de profits des entreprises du CAC 40 en 2010 par exemple.

Cela commence par construire la CGT que vous voulez en la rejoignant. Cela passera également par les élections professionnelles qui auront lieu dans l'ensemble de la fonction publique d'Etat et hospitalière le 20 octobre 2011.

# Du côté de la planète Shadoks

Maîtrise des risques, cartographie, contrôle interne, supervision, processus, réingénierie des process, organigramme fonctionnel, cycles, sous-cycles, leviers, supports... C'est tout un nouveau vocabulaire qui a fleuri à la DGFIP. On ne dit plus « missions » mais « cycles », le terme « visa » a été rempli par celui-ci de « supervision contemporaine », la liste serait longue, il faut un vrai glossaire pour y comprendre quelque chose. A croire que moins il y a d'agents (enfin en C et en B) plus il y a de mots savants... Ils accompagnent toute une activité qui s'est largement développée et qui occupe davantage les employés supérieurs (la désormais fameuse armée mexicaine de la DGFIP) que le commun des mortels : comités par ci et par là avec élaboration du plan de contrôle interne, validation du plan, bilan du plan, camemberts et histogrammes dans tous les sens, usage répété (voire risque addictif) du diaporama et du tableau excel...

Intrigué (et peut-être même un peu agacé) par ce nouvel univers, l'un de nos honorables lecteurs a entrepris des recherches un peu plus approfondies pour mieux comprendre la nouvelle planète shadoks. Il nous a communiqué la définition donnée par Wikipedia du terme « supervision ». Et voilà c'est ça donne :

*« La supervision est une technique industrielle de suivi et de pilotage informatique de procédés de fabrication automatisés. La supervision concerne l'acquisition de données (mesures, alarmes, retour d'état de fonctionnement) et des paramètres de commande des processus généralement confiés à des automates programmables. »*

Nous ne pouvons donc que lancer l'appel suivant :



Automates programmables de tous les pays, unissez-vous !

Automates programmables de la DGFIP, adhérez à la CGT Finances Publiques !

## Urgence salaires !

Hausse des prix : tout augmente

Les prix des produits de première nécessité s'envolent. Quelques chiffres :

Loyers : les loyers des logements dans le parc privé ont augmenté en moyenne de 2,5 % en 2010, mais de 5,6 % après le départ de l'ancien locataire (relocation).

Produits alimentaires (ex : AFP, 2 mars : hausses prévues par les magasins Leclerc)

Café : + 15 à 22 %

Farines : + 15 à 28 %

Huiles alimentaires : + 4 à 6 %

Energie :

Gaz : + 20 % Hausse sur douze mois, après l'annonce de l'augmentation moyenne de 5 % intervenue le 1er avril.

Electricité : + 5 %, hausse annuelle prévue des tarifs par le rapport

Champsaur (Journal du dimanche, 20 février). D'ici à 2015, la hausse devrait être de 35 %, selon ce rapport.

Combustibles : Hausses moyennes de prix calculées par la Direction de l'énergie et du climat (DGEC) entre février 2010 et février 2011.

Essence sans plomb 95 : + 14 %

Gazole : + 22 %

Fioul domestique : + 32 %

Assurances : La Tribune.fr, 11 mai 2011 "Les prix des assurances ont connu un grand bond en avant en avril. Selon l'indice IPAP, publié par Assurland et Mutuelleland, sur 12 mois, les prix des assurances ont augmenté de 4,9% en automobile, 6,9% en habitation, et 5,1% en mutuelle santé."

Et pendant ce temps là, les feuilles de paye ne bougent pas.

Des millions de salariés et de retraités sont confrontés à ces hausses

pour s'alimenter, se loger, se déplacer.

La hausse moyenne évaluée par l'Insee pour 2010 du salaire mensuel de base (c'est-à-dire du salaire brut) dans les entreprises privées de plus de dix salariés est de 1,7%.

Pour le public la hausse de la valeur du point d'indice est de 0,5%, intervenue en juillet 2010. Un gel complet est organisé pour 2011 et 2012.

Les salariés du privé comme du public ont constaté des résultats d'entreprises tout proches des records historiques, +84% de profits par rapport à 2009 (ex: 10,3 milliards d'euros de profits pour Total, 4,6 milliards d'euros pour GDF Suez et 382 millions d'euros de profits pour Carrefour, en hausse de 11,3 %) et l'augmentation des salaires des patrons du CAC 40 de 25% sur un an.

L'année 2010 a été l'année des

plus faibles augmentations salariales depuis 10 ans. Et pour la fonction publique, c'est le gel du point d'indice, après des années de restriction salariale et de coupes claires à la fois dans les budgets de dépenses mais aussi dans les effectifs.

Les chiffres de l'INSEE sont d'ailleurs particulièrement éloquents : 13 % de la population française vit

en dessous du seuil de pauvreté, soit avec moins de 949 euros par mois. Les dossiers de surendettement ont augmenté de 17% entre décembre 2010 et février 2011 selon la Banque de France, ce qui concerne donc 900 000 ménages. 50% des salariés perçoivent un salaire de moins de 1600 euros par mois...

Depuis 2000 la valeur du point

d'indice a perdu 10,84 % par rapport à l'indice INSEE.

Cette situation n'est plus supportable, c'est pourquoi la CGT appelle les salariés du privé et du public à se mobiliser pour l'augmentation générale des salaires !

## Avancement au grade d'AAPI 1ère classe

Dans le cadre du déroulement de carrière des cadres C, chaque année, un tableau d'avancement au grade supérieur est établi pour les AAPI 2ème classe.

L'administration prépare un projet à partir d'une plage d'appel statutaire (PAS) qui tient compte de critères tels que l'ancienneté dans le grade, la durée de services effectifs, la note...

Mais en fonction des possibilités budgétaires, l'administration détermine arbitrairement une coupure pour limiter le nombre d'agents à retenir.

On obtient alors des zones prévisibles de sélection (ZPS), ensuite fusionnées en une seule ZPS nationale au travers d'un interclassement.

Résultat : on peut remplir les cri-

tères de sélection et ne pas être retenu.

C'est comme si l'on nous offrait un voyage en avion et qu'au moment d'embarquer certains restaient sur le tarmac au motif que l'appareil est trop petit.

Cette année 2/3 des agents concernés sont injustement écartés. Pour eux, la perte financière est conséquente surtout depuis une trop longue période au cours de laquelle le pouvoir d'achat est en diminution constante.

Depuis des années, la CGT dénonce ces pratiques et continue à avancer ses revendications :

- Accès au grade supérieur dès que les conditions statutaires sont réunies.
- Ouverture de négociations sur la

carrière du C et la reconnaissance des qualifications et des conséquences des suppressions massives d'emplois.

- Carrière linéaire par la fusion de tous les grades de la catégorie.

- Le 8ème échelon pour tous les agents, tout de suite.

Pour terminer, il faut noter que depuis quelques années, dans la filière fiscale, cette CAPL n'est plus réunie lorsqu'aucun agent n'est écarté de la plage d'appel.

En effet dans le cadre de la simplification des actes administratifs et surtout de la réduction des droits syndicaux, l'administration a inventé la CAP fictive, tout en continuant à ignorer ceux qui sont lésés !

## Des nouvelles de la planète shadoks : 2ème !

### L'organigramme fonctionnel

L'activité débordante déployée par la mission maîtrise des risques est en passe de remplir les rubriques de notre feuille de chou locale. Il faut dire qu'il y a de quoi raconter...

Un vaste travail de communication est en cours en direction des agents pour leur expliquer ce qu'est un organigramme fonctionnel (OF pour les

initiés). On y apprend que tout ce que l'on fait va être cartographié et que nos chefs de services ont des tableaux pas possibles à remplir pour décrire qui fait quoi dans le service.

L'affaire est d'importance et devrait être inscrite à l'ordre du jour d'un prochain CTPD.

Notre même fidèle honorable lecteur a participé à l'une de ces réunions d'information. Très motivé, il poursuit son travail de recherche(\*)

et nous a livré les éléments suivants. Nous le remercions de son aimable attention qui nous permet de nous préparer au niveau du débat qui devrait y avoir lieu. Bien entendu, nous verserons ces travaux à la discussion.

« On démontre aisément qu'un automate cellulaire évoluant sur un espace fini (voir Jeu de la vie) ne peut déboucher que sur un état fixe ou sur un cycle. La détection de cycles peut s'effectuer par des algorithmes tels

que ceux du slow-fast.

En revanche, rien ne garantit que toutes les configurations qui ont été connues par l'automate feront partie de ce cycle final. Il peut au contraire se résumer à deux états seulement,

par exemple, après un parcours de plusieurs centaines d'états. »

Sans attendre le CTPD, nous espérons que la Mission nationale maîtrise des risques (pas moins que ça) se penchera sur cette question. Nous

souhaitons que la communication de ce travail de recherche lui permette d'identifier rapidement le risque et, le cas échéant, de mieux appréhender la problématique des redondances.

(\*) source : toujours wikipedia

## Action sociale : victoire !

Par le boycott, par la pétition, l'unité des fédérations représentatives a été payante.

Face à la mobilisation unitaire des personnels appuyée par les organisations syndicales représentatives CGT, Solidaires, FO et CFDT, grâce aux nombreuses signatures de pétitions par les agents, grâce aux boycotts des CDAS par les représentants du personnel amplifiée par le refus des Fédérations de discuter du dossier au niveau ministériel, devant l'insistante demande d'audience auprès du Secrétaire Général de Bercy, l'administration vient d'annoncer aux organisations syndicales « l'arrêt des travaux et réflexions sur ce projet ».

C'est une première victoire pour

les agents des ministères de Bercy...

Pour les fédérations, cet acquis doit être un point d'appui pour garantir nos revendications relatives aux moyens alloués à l'action sociale ministérielle, à la création de nouvelles prestations, au droit d'accès à l'action sociale pour l'ensemble des agents des Finances actifs, retraités, fonctionnaires, non-titulaires.

Les fédérations continueront à se battre dans l'unité :

- Pour affirmer et garantir la mise en oeuvre d'une Action Sociale de qualité et de proximité auprès de tous les agents des ministères de Bercy, y compris ceux touchés par la réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat,

- Pour maintenir le lien de proximité entre les délégations départementales et les agents,

- Pour assurer les crédits nécessaires à leur fonctionnement

- Pour sauvegarder leurs missions,

- Pour défendre les emplois dans le réseau de l'action sociale des ministères financiers,

...mais il faut rester vigilant !

Face à ce recul de l'administration, qui pour autant n'est peut-être pas définitif, les Fédérations des Finances CGT, SOLIDAIRES, FO et CFDT appellent les agents des Finances à rester mobilisés pour le maintien et le développement de leurs droits à l'action sociale.



Si vous souhaitez recevoir des informations par mail de la section CGT finances publiques de la Vienne envoyez un mail à [cgt.dr86@dgfp.finances.gouv.fr](mailto:cgt.dr86@dgfp.finances.gouv.fr) ou directement auprès d'un militant.

Vous pouvez consulter notre site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/86/>